



Le Chant du Coq



Nouvelles de Saint-Véran, notre commune

Septembre 2009 - Numéro 3

Dans ce numéro :

Le mot du Maire

Zoom

Retour sur les festivités de cet été 2

L'actualité municipale

Les chiffres-clés de l'été 3

Des nouvelles de l'Office du Tourisme du Queyras 3

Info voirie 3

Une information du conseil municipal du 27 août 4

Le SIVU Montagne de Beauregard 4

L'A.F.P. 4

Le Parc naturel régional du Queyras 5

L'Etat-civil 5

Dossier :

Domaine, public, communal ou privé... 6

Un toilettage est nécessaire 6

Petit plus Internet : le cadastre en ligne 6

La vie du village :

L'école 7

En bref 7

Le « coup de gueule » 7

Le sport 8

L'EOEP 8

Les cours d'italien 8

Le point météo 8

La recette de saison 8

Le bloc-notes 8

A venir 8

Le mot du Maire

Bien chers Saint-Véranaises et Saint-Véranais,

En écrivant ces quelques lignes, je réalise que l'été est terminé. Quand vous recevrez ce « Chant du Coq » n° 3, il sera question de rentrée scolaire, pour certains et pour d'autres de repos bien mérité après la saison.

Depuis le précédent numéro, que de changements dans notre commune !

Agence postale et office de tourisme intercommunaux sont en place dans l'ancien local de la Poste, ce depuis la mi-avril ; la vente de nos macarons « riverains » et de nos cartes de bienvenue s'est faite soit à la mairie, soit à la cabane d'accueil en bas du village, Nous n'avons pas noté de gros problèmes suite à cette modification. Quant au bilan de la saison d'été, il est un peu trop tôt pour le dire ; début juillet : une hausse du passage des voitures mais un tassement imprévu autour du 14/07 ; les camping-cars sont de plus en plus nombreux et très satisfaits de leur aire de stationnement, merci à Margot pour tout le travail de régisseur fait avec énormément de conscience et d'efficacité. Tout cela m'amène naturellement à tous vous remercier très chaleureusement pour votre aide, votre présence tout au long de nos « festivités » qui montrent à nos visiteurs, à nos vacanciers que nous sommes une commune dynamique, soucieuse de l'accueil et du bien-être de tous nos touristes.

En ce qui concerne le tout début de l'organisation de la saison d'hiver, j'ai demandé lors d'une réunion début juillet du Syndicat Mixte des remontées l'ouverture du téléski de la Madeleine, ma demande a surpris et la réponse positive est tributaire d'une éventuelle participation financière de la commune. Côté « ski de fond » vous avez dû noter sur les dépliants « hébergements du Queyras », une nouveauté « le pass-piétons » avec les itinéraires damés de la Blanche, du Col Agnel, et du Col Izoard qui seront payants. Sachez que lors d'une réunion du conseil communautaire, Ceillac et Saint-Véran se sont opposés mais la majorité l'emporte lors d'un vote...

Nous aurons aussi une décision très importante à prendre dans les jours à venir, à savoir, le renouvellement de la charte du Parc avec la reconduction du Parc naturel régional du Queyras et ce pour 11 années. Même si cette « nouvelle » charte suscite des remarques, il faut peut-être réfléchir à la nécessité du label Parc pour l'avenir touristique de notre Queyras...

A toutes et tous, je vous souhaite une bonne rentrée !

Danielle GUIGNARD

LE CHANT DU COQ est une publication de la Mairie de Saint-Véran.

La Ville - 05350 Saint-Véran - Téléphone : 04 92 45 83 91 - Fax : 04 92 45 81 98

Email : mairie.stveran@wanadoo.fr

Responsable de la publication : Danielle GUIGNARD, Maire de Saint-Véran.

Articles rédigés par l'ensemble de l'équipe municipale.

Photographies : Georges HERMITTE et Julien ISNEL.

Imprimé par Ardoise Magique, 04 92 46 73 90 sur papier issu sur de forêts gérées écologiquement (label PEFC).

Retour sur les festivités de cet été

Comme chaque année, nos amis les vacanciers ont pu apprécier la diversité des animations proposées avec des fêtes du pain, des soirées contes, une balade contée avec son spectacle, des projections de films anciens, des diaporamas, des expositions, des soirées dansantes... Retour sur 4 moments forts de cet été...



LE FESTIVAL CULTUREL DE SAINT-VERAN - Raconte-moi ton pays suivant un timbre a été lancé pour la première fois du 5 au 10 juillet avec des festivités tous les jours basées sur deux volets :

- Les après-midi avec des animations permanentes de la Poste : expositions philatélistes des 6 départements de la région PACA, matériel postal ancien, création de timbres, vidéos, concours divers pour les enfants...
- En soirée : le cabaret Saint-Véranais proposait un apéritif et un diner suivis d'animations culturelles et de spectacles vivants très bien ciblés. Un petit inconvénient, le temps froid qui en a découragé quelques uns.

Bravo aux bonnes volontés et merci à Festi'-Saint-Véran qui a su s'investir, son Président en tête ainsi qu'aux élus invités qui se sont déplacés, à savoir : M. BARRIERE : Inspecteur d'Académie, M. SIRI : Vice-président du Conseil Général chargé de la culture, M. CATALA : Conseiller Général et M. FOURNIER : Maire de Ceillac.

Marguerite BONINO



Quelle belle journée, en ce jeudi 16 juillet, un temps splendide, un ciel bleu sans nuage, la Tête des Toilies était majestueuse ! Après la messe, suivie par de nombreux fidèles et en présence de 8 prêtres, l'apéritif a été gracieusement offert par Festi'-Saint-Véran.

Nos amis Italiens nous ont rejoint, les petits de Sampeyre à pied par le col Chamoussière, et M. le Maire de Sampeyre à pied mais par le col Saint-Véran. Les traditionnelles rencontres franco-italiennes d'une fois se continuent... Les chants Italiens et Français faisaient écho dans tout ce magnifique cirque de Clausis.

Danielle GUIGNARD



Une fête de la Sainte Anne très réussie encore cette année, grâce à la mobilisation de toutes les bonnes volontés du Raux et l'aide bienvenue de nos amis d'en haut.

Deux guitaristes talentueux, le pain et toutes les bonnes choses cuites dans le four, nous ont fait passer un bon moment de convivialité, habitants et vacanciers réunis, ces derniers ayant déjà pris rendez-vous pour l'année prochaine !

Il faut noter enfin que dans la chapelle Sainte-Anne vous pourrez découvrir une nouvelle fresque réalisée par le fils de Mme Bazard.

Marie-Odile LECOMTE

Que de visiteurs ! Du Queyras, du Val Varaita et d'ailleurs se sont promenés au milieu des stands de la **2ème fête des traditions** du dimanche 9 août.

Les Italiens de Sampeyre sont arrivés dès 9h00, de nombreux stands ont été installés : sculpteurs sur bois, vente de gâteaux traditionnels « les croquants », dentelières, herborisation, laines de pays, miel... Les parents d'élèves étaient aussi présents avec des gâteaux, des confitures maison, etc), une superbe exposition de photos « le Queyras en 4 saisons » se tenait dans la salle polyvalente. On pouvait aussi admirer des meubles sculptés sous le préau de l'école.

Le matin, la cuisson du pain au four de « La Ville » a connu un succès sans précédent, l'apéritif offert par Festi'-Saint-Véran a été très apprécié. Des musiciens Italiens et Français se sont unis pour créer une chaleureuse ambiance. Les scieurs de long ont fait l'admiration des visiteurs. A 17h30 nos amis Italiens ont repris le chemin du Col Agnel en promettant bien de revenir et de garder le contact...



Marguerite BONINO

Les chiffres-clés de l'été

Notre été venant de se terminer, nous pouvons déjà dresser un bilan des fréquentations de notre commune. Néanmoins Il nous faudra attendre le bilan de l'observatoire du tourisme afin de nous situer dans le Queyras.

Nous comptons 17 169 véhicules (hors cars) accueillis par les hôtes sur les deux mois d'été, soit une perte de 378 voitures par rapport à l'année 2008 (environ -2%). Sans rentrer trop dans les détails début juillet fut très bon, nous retrouvons ensuite des chiffres équivalant à 2008. Tout au contraire le début du mois d'août fut plus calme pour ensuite voir un nombre de véhicules stable avec même pour certains jours une belle augmentation par rapport à l'année précédente.

Pour sa deuxième année de fonctionnement la zone de stationnement et de vidange pour camping-car est un franc succès. En effet, le service d'accueil a constaté pendant ses heures de fonctionnement 673 passages et depuis le mois de juin, jusqu'au 31 août, le soir Margot a comptabilisé 331 véhicules supplémentaires. Nous continuerons ce service tant que le temps le permettra.

Le nombre de riverains vendus cette année est stable (1390). 8823 personnes sans distinction ont pris la navette de Clausis. Dans ce total 3466 personnes ont bénéficié de la réduction offerte par la « Carte Bienvenue ».

Marguerite BONINO

Des nouvelles de l'Office de Tourisme du Queyras

Le comité directeur de l'OTQ s'est réuni le mercredi 16 août 2009, il a été décidé de mettre fin à la convention avec Guiltour et de créer une centrale de réservation interne à l'OTQ grâce à l'acquisition d'un logiciel nommé « Ingénie », utilisé par les gros offices du tourisme (Risoul, Serre Chevallier). Cette proposition de création nouvelle et d'achat de logiciel a été soutenue par la majorité des élus sauf Ceillac et Saint-Veran, et fortement contestée par les socio-professionnels (Union Hôtelière, Association des Gîtes et Loueurs, ACCATQ). Au vu du résultat du vote : 8 pour, 5 contre et une abstention, le problème risque d'être très sérieux pour la saison d'hiver et même pour les saisons à venir car il est à craindre que l'action commerciale soit encore en attente. Cette mise en place sera lourde à gérer, il faut mettre en place un service commercial dans sa globalité avec le recrutement d'un commercial, se former à l'utilisation de ce logiciel, puis paramétrer tous les hébergements, les services, les produits tout compris entre-autre. la date annoncée du 20 octobre paraît bien optimiste si on mesure l'ampleur du travail à effectuer et pourtant il faudrait des solutions d'urgence ou presque si on veut relancer et dynamiser notre tourisme...

Danielle GUIGNARD

Info voirie

Vous avez pu constater la réfection de la route sous les Forannes, à cette occasion les eaux pluviales du parking de Saint-Claude et des habitations environnantes ont été canalisées et se jettent dans le ruisseau du « Trount ». Dans le même temps, la route de la Charrière a fait l'objet d'une restauration rapide.

L'entreprise ALLAMANO a, quant à elle, effectué des travaux de remise en état de la route de Clausis. Le tracé avant la chapelle a été légèrement modifié pour palier aux problèmes d'écroulement de la route après chaque « crue ». La route est donc de nouveau praticable mais il est bon de rappeler que la circulation s'effectue aux risques et périls de l'usager et que la commune décline toute responsabilité (voir l'arrêté affiché sur place ou en Mairie). L'aménagement du parking d'accueil ski de fond à la Chalp est en cours.

Enfin la réfection de la chaussée du Villard est en projet, les dossiers de demande de subventions vont être montés. La source du parking « Vasserot » est d'ores et déjà canalisée au niveau de la maison des Soldanelles.

Christian ISNEL



Une information du conseil municipal du 27 août

M. BERTHY, directeur de Centre Leclerc à Gap, désire devenir propriétaire de l'hôtel Astragale et de l'hôtel Chateaufort puis de la « vieille maison », tout cela pour réaliser un grand projet hôtelier (3 étoiles plus) axé sur la remise en forme et le bien-être ; ce projet, très ambitieux, nous permet de garder notre hôtellerie, de redynamiser l'emploi (plusieurs créations d'emplois supplémentaires), en favorisant l'installation de familles sur notre commune, potentiellement, on peut espérer augmenter l'effectif de notre école !

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement par 7 oui, 3 non et 1 bulletin blanc sur la vente de la parcelle AB 467 en vue uniquement de l'aboutissement de ce projet d'hôtelier porteur d'emplois et non pour favoriser une vente à un particulier, le prix est fixé à 320 000 €, ce prix comprend : le prix d'expropriation (229 000 €), les frais de procédure (31 000 €), les frais d'architecte (14 000 €), les frais d'acte (4 000 €), le remboursement de la DGE (24 000 €) et les intérêts d'emprunt (18 000 €) . Il est à noter que la commune ne perd pas d'argent dans la revente de cette maison et que le début de la réalisation de ce projet devrait intervenir pour le printemps 2010.

Danielle GUIGNARD

Le SIVU Montagne de Beauregard

Début mai les entreprises ont repris le travail interrompu par la neige en novembre, essentiellement des finitions sur le bâtiment des pompes de la réserve collinaire ainsi que les réparations sur la bâche détériorée par le glissement de blocs de glace cet hiver.

Une reprise de profil sur une partie de la digue a aussi été faite pour rétablir le chemin communal qui la longe en aval. Le remplissage par paliers demandé par l'administration est en cours.

Les trois Syndicats Mixtes des Stations du département : Champsaur, Haute-Romanche, Queyras unissent leurs efforts et vont lancer conjointement une étude sur l'adaptation de la tarification et les outils de fidélisation de la clientèle.

Petit rappel : ne circulez pas avec quelque engin à roues que ce soit (4X4, moto, quad, VTT) sur les zones fraîchement ré-engazonnées.

Michel BEAUFILS

L'A.F.P.

2009 est une année difficile. Une cabane totalement rasée à la Marron, celle de Font de Renard transformée en décapotable, celle de la Levaite « visitée » à l'automne dernier et plus de route pour accéder à celle de Clausisset ; tel était le bilan à quelques jours de l'arrivée des transhumants.

La réparation d'urgence faite par les bénévoles cet hiver sur celle de Font de Renard a été remplacée par une réfection définitive par l'entreprise Gérard BRUN et une deuxième corvée de bénévoles, qu'ils soient ici doublement remerciés. Une caravane a été montée par hélicoptère à la Marron, reste à lui accoler un appentis pour les chiens, filets etc., nettoyer les gravats et refaire le captage d'eau. A plus long terme il faudra choisir un nouvel emplacement, acquérir le terrain et reconstruire.

La route retracée à la Piérouse va permettre la reprise des travaux de celle de Clausisset. Divers petits travaux vont aussi être réalisés sur la Bounnais et la Levaite par les employés communaux (mise en place de nouveaux poêles, volets, carrelages).

En 2006 et 2007 le CERPAM (*Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée*) a conduit, sur demande de la commune, une étude pastorale sur les alpages.

Cette étude, bien qu'ayant conclu à une gestion satisfaisante des alpages, a mis en évidence quelques manques et proposé des solutions que l'on peut regrouper sous 3 thèmes :

- Conditions de vie des bergers,
- Conditions de travail,
- Amélioration de la gestion de l'espace.

Le premier point est lié aux biens immobiliers et relève donc du propriétaire, la commune, pour toutes les rénovations, adaptations et créations de cabanes pastorales (et 2009 nous gâte !).

Les deux suivants en revanche relèvent du loueur, l'A.F.P., puisque il s'agit du partenariat avec le locataire et de ses méthodes de travail.

C'est pour cela que deux parcs de tri vont être réalisés pour les deux secteurs ovins dès l'accord de financement de la DDA.

En 2010, le travail portera sur les points d'eau (abreuvoirs et alimentation des cabanes).

Michel BEAUFILS

Le Parc naturel régional du Queyras

La Révision de la Charte du Parc arrive à son dénouement :

Après l'enquête publique qui s'est déroulée au printemps et qui a été l'occasion de nombreuses observations, le comité syndical a approuvé le 27 juillet dernier la nouvelle proposition de charte.

C'est au tour des collectivités partenaires de se prononcer au plus tôt (les 11 communes du Parc, les 2 communautés de communes du Queyras et du Guillemois, le Département et enfin la Région.

Le point final étant l'Etat après l'avis du C.N.P.N. (Conseil National de la Protection de la Nature).

La fête des Parcs naturels régionaux aura lieu le 27 septembre à Saint-Véran.

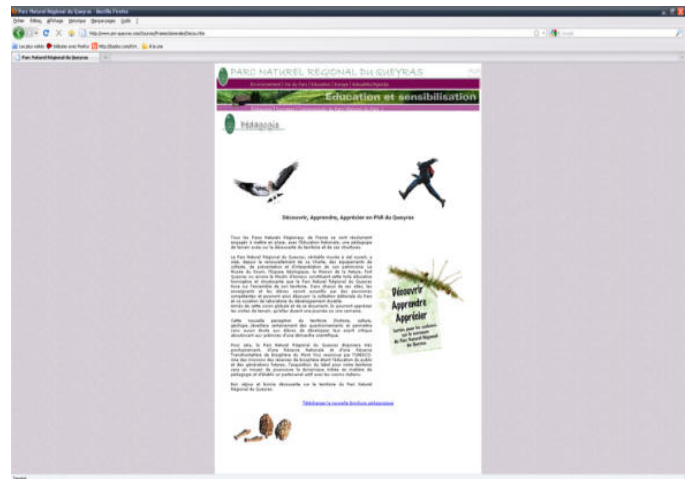
A cette occasion notez que la rue du village (de Coste-Belle aux Forannes) sera interdite à la circulation.

Cette journée financée par la région sera l'occasion de nombreuses animations : (programme complet sur <http://www.regionpaca.fr/index.php?id=14977>).

Réservez dès maintenant votre dimanche pour ce moment festif

La lettre du Parc n° 4 ainsi que la lettre de Natura 2000 vous ont été distribuées par les délégués en début d'été ; il se peut que des boîtes aux lettres aient échappé à notre distribution bénévole ; si vous n'avez pas reçu ce courrier faites le nous savoir.

Le site Internet du Parc a été remis à jour ce printemps n'hésitez pas à y jeter un œil régulièrement ; il n'est pas parfait mais contient de nombreuses informations utiles, notamment le bilan d'activité 2008 ainsi que l'ensemble des lettres du Parc à télécharger : <http://www.pnr-queyras.fr>.



L'Etat-civil

Olivier WEBER et Mathieu ANTOINE

Naissances :

James PRIEUR-BLANC le 12 mars 2009 - Manon WATRIGANT le 8 mai 2009
Emma BERRIC le 14 juin 2009 - Laura MARTIN-MISTA le 28 août 2009

Mariage :

Gilles MATHIEU & Delphine AGU le 5 septembre 2009

Décès :

Madeleine PONS/FAZY le 19 mai 2009 - Madeleine ISNEL/FAZY le 19 août 2009
Georges MARROU le 10 septembre 2009

Domaine public, communal ou privé... Un toilettage est nécessaire

Aujourd'hui, les besoins d'espace de la commune pour assurer les missions de plus en plus nombreuses que vous attendez d'elle, évoluent. Des aménagements et adaptations des surfaces publiques sont nécessaires pour suivre l'évolution de la société (passage et manœuvre des engins de déneigement, tracé des réseaux d'eau potable, d'égouts, d'eaux pluviales, d'éclairage public, d'énergie et de téléphone, tri et collecte des déchets ménagers, des déchets verts et gravats, stationnements, etc.).

Tout d'abord, clarifions ce qui distingue domaine public, domaine communal et domaine privé.

Dans un passé pas si lointain, la mono-activité agricole induisait le même besoin en accessibilité pour tous, et c'est par lui que le canevas cadastral actuel fut tracé au fil du temps (rues, drailles, desvias, passages, grangeons, etc.). C'est ce que l'on désigne comme domaine public et que l'on considère comme étant un bien commun utilisable par tous. Il est constitué de surfaces qui ne sont pas répertoriées sur le cadastre par un numéro et ne donnent pas lieu à la perception des taxes foncières.

Il se distingue du domaine privé communal. Les parcelles propriétés de la commune, tout comme les parcelles privées, qu'elles soient bâties ou non, sont cadastrées sous un numéro et soumises aux impôts fonciers, pour les parts intercommunale, départementale et régionale.

Actuellement, la comparaison entre le cadastre et la réalité révèle parfois des divergences plus que surprenantes. La création de clôtures, murs, plantations, escaliers, appentis et autres donne lieu à la disparition progressive du domaine public au profit d'usages quasi-exclusivement privés.

Ces situations sont bien souvent logiques et dues à l'évolution de notre société (un véhicule ne passe pas forcément là où passait un mulet), mais d'autres (jusque là marginales mais en progression régulière) ne sont que le reflet d'un incivisme regrettable.

Hélas, ce comportement crée tensions et injustices et lèse ceux qui s'acquittent d'impôts fonciers pour le même usage sur leurs propres terrains. Au final, cela dégrade peu à peu le respect de la notion de biens communs et conduit parfois des voisins au contentieux.

De plus, les relevés cadastraux, dont dépendent les revenus fonciers de la commune, ne sont plus représentatifs de la réalité.

Afin de pouvoir mener à bien de nouveaux aménagements de l'espace public et d'adapter les tracés cadastraux à la réalité des usages, nous proposons donc de recenser vos demandes d'adaptation ou de régularisation en examinant les besoins de chacun et en étudiant les éventuelles solutions (échanges, rachats, ventes, entre les intéressés et la commune, par exemple). Mais cela représente un coût pour le budget communal et il ne saurait être question de faire de tels frais pour seulement deux ou trois cas.

Nous vous invitons donc à analyser finement vos besoins et à nous en faire part. Dès qu'un nombre suffisant de dossiers pouvant trouver une solution viable seront ouverts, la commune pourra alors lancer les procédures administratives requises (enquête publique, évaluation, modification du cadastre).

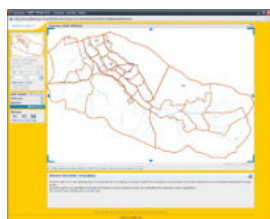
« Pour être serein ne rate pas un train sans être sûr qu'il en passe aussi un le lendemain », (proverbe de voyageur prévoyant !).

Michel BEAUFILS

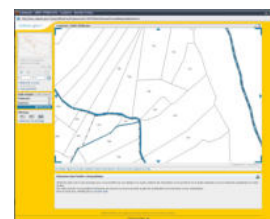
Petit plus Internet : le cadastre en ligne

Comment fonctionne le cadastre en ligne ?

L'accès au site se fait via <http://www.cadastre.gouv.fr> avec une carte de France qui précise les départements et un moteur de recherche pour trouver la carte cadastrale qui vous intéresse. Le résultat de la recherche vous suggère une ou plusieurs cartes (version gratuite en ligne et version papier payante) et vous invite à naviguer sur la carte sélectionnée :



Des fonctions vous permettent également d'aller plus loin dans votre recherche : s'informer pour connaître les détails d'une parcelle, imprimer, mesurer ou encore dessiner pour réaliser un plan précis.



L'école

2008-2009, fut une année riche en découvertes et en échanges ! correspondance avec les écoliers de Sampeyre, participation au magnifique film *D'EN CANT A L'AOUTE DE NOSTE MOUNTAGHE Storie di contrabbando* projeté en avant première le 10 juin à la bibliothèque en présence de tous les apprentis acteurs (Italiens et Français). Une copie fut envoyée à *M. BARRIERE : Inspecteur d'Académie* qui a fortement apprécié la qualité du travail.

Les plus grands de nos écoliers ont fait un magnifique voyage, chargé d'histoire, aux Châteaux de la Loire alors que les plus petits sont partis naviguer sur le lac de Serre-Ponçon avant de découvrir La Montagne aux Marmottes. Ils ont aussi bénéficié de séances de piscine à l'Astragale, à l'issue de ces « cours de natation » une collation leur était gentiment offerte par le propriétaire de l'hôtel, un grand merci à Jean-Noël.



Débute une nouvelle année scolaire avec un effectif de 26 élèves dans les deux classes (11 et 15). Bonne réussite à tous !

Marguerite BONINO

En bref...

Pour 2009, chose importante, la cantine est proposée tous les jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi). C'est Céline DUBOURG qui assure ce service.

Il est bon de remarquer une excellente saison hivernale 2008-2009 pour la halte-garderie LOU PITCHOUNET. Nous travaillons pour que l'hiver prochain l'accueil des petits se fassent dans les mêmes conditions.

Sandra PHILIP

Le "coup de gueule"

Quel avenir pour les jeunes Saint-Véranais ?

Les jeunes de notre commune veulent tirer la sonnette d'alarme car depuis quelques temps ils se sentent de moins en moins acceptés dans leur village mais pourtant, ils « aiment » y vivre et y découvrir les traditions et savoir faire de nos aînés... Alors, la question se pose, voulez vous encore des jeunes à Saint-Véran ?

Je vous rappelle qu'ils sont toujours présents lors de corvées, dès que l'on a besoin d'eux ils sont là, même sous la pluie. Chaque année le 16 juillet ils organisent un bal avec barbecue, pour la fête de Clausis mais il y a de moins en moins de villageois(es) qui viennent partager ce moment alors que celui-ci est ouvert à toutes les générations...

Un autre sujet très sensible : le foyer des jeunes qui a fêté ses 30 ans cette année. Que devons nous faire ? Le garder ou le fermer (comme dans toutes les autres communes du Queyras) car il gêne, il « salit » l'image de Saint-Véran, il dérange des personnes...

S'il venait à fermer les jeunes seraient obligés de prendre la voiture et de faire beaucoup de kilomètres pour aller danser et s'amuser, Vars, Briançon, Gap, et même Sampeyre sont les destinations qui s'offrent à eux mais à quels risques !

Le choix est très simple, préférez-vous un village où les jeunes ont leur place (et du même coup les saisonniers), pour construire leur avenir et surtout l'avenir de Saint-Véran ou préférez-vous qu'ils partent petit à petit et que cela annonce la "mort" de notre commune !

Alors, si vous avez un souci avec le foyer ou autre allez discuter avec les jeunes afin de trouver une solution car à Saint-Véran, nous ne sommes pas dans les cités, où le dialogue est difficile même parfois impossible.

Pour conclure sur une note positive il est à noter qu'une première réunion entre la Mairie, l'ACSSQ, Festi' Saint-Véran et les jeunes a eu lieu afin de connaître leurs souhaits et n'oubliez pas que l'avenir de notre village se construit avec la jeunesse...

A bon entendeur ! Antoine IMBERT

Le sport

Jeudi 17 septembre, reprise des cours de gym avec Guillaume (éducateur sport/santé) dans la salle polyvalente.

Fréquence : toutes les semaines hors vacances scolaires.

De 17h30 à 18h30 : *gymnastique générale souple* et de **18 h 30 à 19 h 30** : *abdos-fessiers, activités d'entretien*.

Tarifs : forfait de 100,00 € (de septembre à mi-juin) ou forfait de 50,00 € pour 10 séances + adhésion ACSSQ (10,00 €). Le règlement peut-être effectué en plusieurs chèques à l'ordre de l' ACSSQ avant le 16 octobre.

CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE A FOURNIR AVEC L'INSCRIPTION.

Contact et renseignements : Guillaume AUBERT, 04 92 46 82 55 - guillaume.acssq@queyras.org

L'EOEP

L'Espace Ouvert à l'Education Permanente, créée à l'initiative du Conseil Régional PACA, a pour objectif de rendre accessible le savoir et la culture en général à tous, de façon gratuite et permanente. Aucune réservation, aucun engagement, aucun justificatif d'identité n'est demandé. L'EOEP est un lieu d'accueil qui se veut convivial, propice aux échanges et au partage des connaissances, des expériences de chacun.

Retrouvez Anne à la bibliothèque un mardi sur deux de 17h00 à 20h00 à partir du 22 septembre.

Pour en savoir plus : <http://eoeq-queyras.eklablog.com> ou affichage local.

Les cours d'italien

Après un grand succès, nous espérons les poursuivre à l'automne, et sommes à la recherche d'un ou d'une animatrice, vous serez informés par un affichage local.

Le point météo

Vous trouverez ci-dessous le cumul des précipitations d'eau en mm au cm² et de neige en cm des 12 dernier mois.

Mois	09/08	10/08	11/08	12/08	01/09	02/09	03/09	04/09	05/09	06/09	07/09	08/09
Eau	76.60	38.80	101.90	113.90	58.70	38.40	30.50	241.70	25.90	102.50	47.60	52.70
Neige	-	17	45	220	87	60	42	132	-	-	-	-

Merci à Daniel BRUNET

La recette de saison

Lapin au serpolet

1 beau lapin - 1 cuillère à soupe de farine - 2 dl de vin blanc - 1 grosse poignée de serpolet préalablement mis dans une gaze - 1 cuillère à soupe d'huile d'olive - 1 dl de fond de veau (ou fond de veau lyophilisé)

Découper le lapin en morceaux, et les faire revenir dans une cocotte avec l'huile. Il faut les faire dorer sans hâte pour que la graisse ne brûle pas. Dès qu'ils ont pris la couleur dorée, les saupoudrer de farine et les mouiller avec le vin blanc. Ajouter le fond de veau, le serpolet, saler et poivrer. Couvrir et laisser mijoter à feu doux pendant 45 à 50 minutes. Veiller quand même qu'il soit bien cuit et prolonger éventuellement la cuisson.

Bon appétit, Claudine JOUVE

Le bloc-notes

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00, fermé le vendredi après midi.

Ouverture de **la Poste**, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

La bibliothèque ouvre ses portes le lundi de 17h00 à 18h00 et le mercredi de 16h00 à 18h00.

Le docteur Françoise PARIS à Molines est joignable au 04 92 45 29 93.

La déchetterie à Aiguilles est ouverte du lundi au samedi de 13h30 à 17h30 sauf les jours fériés.

A venir

Le samedi 19 septembre : foire de la Saint-Mathieu à Château-Queyras,

Le dimanche 27 septembre : fête des Parcs naturel régionaux à Saint-Véran.

Le lundi 28 septembre : foire aux agnelles à Ceillac.

Le dimanche 4 octobre : virade d'Octobre Rose, une équipe de copines militantes auprès de la Ligue Contre Le Cancer, propose cette année une virade, course ou marche de différents niveaux. Renseignements et bulletin d'inscription sur <http://www.queyras.com>.